

# Expérimentation de Sécurité Sociale de l'Alimentation dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

## Atelier n°2 du prototypage de l'expérimentation

03/06/2024 – Maison des associations du 14<sup>ème</sup>

L'atelier était animé par 3 animatrices du cabinet de conseil associatif Auxilia, spécialisé dans la transition écologique et solidaire des territoires et la participation citoyenne.

- Bérengère Mendez, directrice de projet Transition agricole et alimentaire : [berengere.mendez@auxilia-conseil.com](mailto:berengere.mendez@auxilia-conseil.com)
- Alice de la Vaissière, consultante Transition agricole et alimentaire : [alice.de-la-vaissiere@auxilia-conseil.com](mailto:alice.de-la-vaissiere@auxilia-conseil.com)
- Maxence Logeais, consultante Transition agricole et alimentaire : [maxence.logeais@auxilia-conseil.com](mailto:maxence.logeais@auxilia-conseil.com)

### 1. Rappel du déroulé de l'atelier :

L'atelier n°2 du prototypage de l'expérimentation d'une Caisse commune alimentaire dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris s'est déroulé le lundi 03 juin de 19h à 22h et était découpé en quatre étapes :

- Un premier temps de **rappel du contexte** dans lequel s'inscrivent ces ateliers de travail (au nombre de 4, accompagnés par Auxilia) et l'expérimentation de caisse alimentaire commune
- La présentation de la **méthodologie de travail et du « carnet de bord » de l'expérimentation**. Ce carnet de bord découpe chaque pilier en « briques thématiques », qui correspondent aux éléments auxquels le collectif devra répondre pour prototyper l'expérimentation et avancer sur la mise en œuvre. Pour cela, les participants s'appuient sur les **retours d'expérience et les matériaux de travail mis à disposition librement par les collectifs des autres expérimentations**.
- Un temps de travail en groupes de 5 ou 6 sur le premier pilier : **universalité du dispositif**. Chaque groupe a passé en revue les briques du premier pilier et imaginé/proposé de premières réponses, pistes de travail ou interrogations. Les groupes ont travaillé en autonomie.
- Un dernier temps de restitution et de débats en plénière. Pendant près d'une heure, les groupes se sont exprimés sur leurs propositions pour chaque brique du carnet de bord. Ce temps fut également l'occasion de soulever toutes les interrogations et questionnements.

### 2. Synthèse des échanges en plénière sur la méthodologie de travail

#### Méthode de prise de décision :

Auxilia présente en plénière les échanges issus du premier atelier de travail. Un participant réagit sur la présentation des modes de prise de décisions (choix de faire consensus et vote) :

*Personne n'a évoqué le vote par consentement ?*

Réponses des autres participants :

- Cela a été évoqué dans l'atelier sur la gouvernance, qui fera l'objet d'une séance de travail.
- Un participant estime qu'il serait préférable de décider du mode de prise de décision avant de s'exprimer. C'est-à-dire, identifier ce qui doit faire consensus, ce qui doit faire consentement ou ce qui doit faire l'objet d'un vote, en amont de la prise de décision.
- Une participante pense que la décision par consensus avait été majoritairement évoquée lors de la dernière session.

#### Evaluation du dispositif :

- Une **méthode d'évaluation rigoureuse** doit être mise en place dès que possible afin de guider la prise de décision. Des experts de l'évaluation des politiques publiques doivent être intégrés au collectif, ou participer en tant qu'observateurs.
- Il est essentiel de définir dès que possible les éléments qui devront faire l'objet d'une évaluation : « *Il faut se demander ce que l'on veut mesurer avant de décider.* »

#### Les valeurs de l'expérimentation :

- Au-delà du soutien aux commerces engagés, il faut également mentionner le soutien aux producteurs
- Reformuler « soutien à la cause paysanne » par « soutien à l'agriculture paysanne »
- Un participant estime que la marge ne doit pas être un critère de conventionnement : elle varie considérablement selon les situations des commerces
- Rajouter la mention d'accès à une **alimentation choisie**
- Rajouter la mention de mixité **sociale et culturelle dans l'expérimentation**

#### Contexte de l'expérimentation :

*Quelle est la différence entre l'expérimentation et le déploiement ? Que sommes-nous actuellement en train de prototyper et quelles sont les implications pour le travail du collectif ?*

- Nous prototypons actuellement **l'expérimentation**, c'est-à-dire un « test » à petite échelle (100 à 400 personnes) d'un dispositif de Sécurité Sociale de l'Alimentation. Il s'agit ici de prototyper le test, c'est-à-dire de **définir les modalités de mise en œuvre et conditions de faisabilité d'un tel dispositif**. Ce test, servira par la suite de référentiel pour élaborer une phase de déploiement, d'élargissement de l'expérimentation à plus grande échelle dans l'arrondissement du 14<sup>ème</sup>. Ce test permettra d'observer, entre-autres, ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, ce qu'il faut modifier, adapter, supprimer lors du déploiement.
- Il n'est à l'heure actuelle pas encore possible d'étudier la faisabilité du déploiement ni de savoir quels seront ses contours.

### 3. Restitution du temps de travail en groupes sur les briques du pilier 1 : le panel

#### Nom du collectif « expérimentateur » :

- Souhait de proposer un vote par consentement : toutes les personnes pourront donner un avis sur chaque proposition.

#### Propositions dénomination des participants :

- Les expérimentateurs : cela met en avant le volet volontariat, ce qui est valorisant
- Les habitant-cotisants : cela différencie ceux qui paient et de ceux qui ne paient pas
- Les mangeur.euses
- Les sociétaires
- Les convives
- Les adhérents
- Les affiliés : cela rappelle la sécurité sociale
- Suggestion d'enlever la formulation « interdire le terme bénéficiaire »

➔ **Lien vers le questionnaire en ligne pour voter pour les propositions :**

<https://sphinxdeclic.com/d/s/few83b>

#### Composition du collectif et rôle des uns et des autres :

Pour plusieurs participants, cette brique relève davantage **de la gouvernance de l'expérimentation que du panel**. Les échanges étaient nombreux sur ce sujet et ont permis de faire remonter des préoccupations/interrogations et des premières propositions.

#### Les membres du collectif :

- Les groupes s'accordent sur le **manque de mixité au sein du collectif actuel**. « *Si le collectif ressemble à notre collectif actuel, on va prendre des décisions à la place des personnes que l'on souhaite réellement viser, ce qui n'est pas satisfaisant* ». Ils s'appuient notamment sur le retour d'expérience de Montpellier où des associations de l'économie sociale et solidaire et/ou de l'action sociale ont contribué au recrutement de membres du collectif, dès les premières réflexions. Ceci a permis d'apporter de la diversité au sein du collectif.
  - ➔ Consensus sur la **nécessité d'élargir le collectif pour une plus grande diversité des membres**. Pour cela, s'appuyer sur les associations de l'aide alimentaire, les associations de foyers et mères isolées, les associations d'éducation populaire, le lycée d'adultes etc.
  - ➔ Une interrogation sur la **part du volontariat dans le collectif** (uniquement des volontaires ? ou tirage au sort puis consentement ?)

#### Comité scientifique :

- Les débats ont porté sur la présence au sein du collectif ou au sein d'un autre collectif, de **personnes au statut « d'observateurs »** : « *ceux sur qui on peut mettre la main* ». Par exemple :
  - Des associations (éducation populaire, aide alimentaire...)
  - Acteurs de la santé : médecins, nutritionnistes...
  - Des chercheurs : sociologues, anthropologues, experts de l'évaluation des politiques publiques, experts juridiques
  - Des compétences en participation citoyenne, animation, conception de projet « en marchant »
  - Ajout Auxilia (entendu pendant les ateliers mais non discuté en plénière) : créer un panel de représentants du monde agricole ?
  - ➔ Ces réflexions soulèvent des interrogations sur la place de ces personnes « non-habitanes » (ou au double statut) dans le collectif, dans l'expérimentation et dans la gouvernance du dispositif. Si ces observateurs font partie du collectif, sont-ils aussi expérimentateurs ? Faut-il limiter leur nombre ?
  - ➔ « *Les membres du collectif peuvent être expérimentateurs et les expérimentateurs peuvent être membres du collectif* »
- L'intégration de ces observateurs dès l'amont du projet permettra également de préciser les contours précis du projet et d'informer les candidats à l'expérimentation des implications et engagements liés au dispositif (= ce qu'on va leur demander dans cette expérimentation, les outils de suivi de l'expérimentation etc.). Ces éléments devront être explicités dans la **charte d'accueil des expérimentateurs, voire précisés dès l'appel à candidature**.
  - ➔ Le statut de ces experts doit être précisé mais les participants semblent s'accorder sur **l'existence d'un groupe d'experts consultables mais ne faisant pas partie du collectif de décision**. Les experts pourraient suivre l'expérimentation sans toutefois y participer.
  - ➔ Suggestion des participants : demande de financement pour une recherche-action afin de mobiliser des experts sur leur temps de travail

#### Rôle du collectif :

- Les groupes ne s'accordent pas du tout sur le rôle du collectif dans la définition des règles de conventionnement : soit le collectif gère le conventionnement, soit le conventionnement est à la main de tous les expérimentateurs. Certaines personnes pensent que cette deuxième option est difficilement gérable, tandis que la première option suppose la possibilité de « *prendre des décisions à la place d'autres personnes* ».

- ➔ *Ajout Auxilia* : la proposition méthodologique initiale était de faire travailler le collectif sur le conventionnement, afin d'obtenir des bases sur lesquelles il sera possible de revenir une fois l'expérimentation lancée, au fur et à mesure de l'expérimentation, avec les expérimentateurs.
- ➔ Madame la Maire rejoint cette idée : le but du collectif est de lancer l'appel à volontaires pour être expérimentateurs et de poser les premières bases de conventionnement. Tout ne sera pas défini à la fin des ateliers.

#### Formation des participants :

- Ces réflexions soulèvent la problématique de la **formation** : quiconque décide du conventionnement doit être formé. Il est essentiel de recevoir une formation avant toute prise de décision (par exemple sur les filières, le fonctionnement de la distribution etc.). La formation de tous et toutes permet d'éviter des dynamiques de « pouvoir » entre les membres du collectifs « sachants » et tous les expérimentateurs. De plus, la formation est **une forme d'engagement** dans le dispositif.
- Les groupes s'interrogent sur la faisabilité de l'appel à participation dans un temps réduit, avec aujourd'hui peu d'outils à disposition et sur la formation des expérimentateurs.
- Suggestion du groupe : le collectif pose les **bases de l'expérimentation**, qui sont malléables. Puis l'appel à participation peut se dérouler en **plusieurs phases d'intégration progressive** de nouvelles personnes dans l'année. « C'est différent de former 5 fois 40 personnes ou d'un coup 200 personnes ». Or il faut que les personnes qui intègrent le panel puissent également changer les règles du jeu.
- Les groupes estiment que **les personnes intégrées dans la gouvernance de l'expérimentation doivent comprendre le système alimentaire et ses enjeux**. La majorité du collectif actuel s'estime peu formée (ou pas suffisamment). L'effort de formation doit dans un premier temps être porté sur les membres du collectif, ainsi que les personnes « bénéficiaires » du dispositif (c'est-à-dire les personnes dans le besoin, dont l'allocation est supérieure à la cotisation).
  - ➔ Nécessité d'organiser des formations dans les plus brefs délais, des échanges avec des acteurs des filières, des visites etc.
  - ➔ Point de vigilance : les méthodes de travail du collectif ne sont pas très attrayantes et peuvent décourager d'autres profils pouvant être intéressés par le projet (en soirée, en intérieur).

#### Représentativité des expérimentateurs, critères de sélection, taille du panel :

- Condition : habiter sur le 14<sup>ème</sup> arrondissement
- Le collectif s'accorde sur la définition de **quotas de représentativité** mais s'interroge : **le panel doit-il être représentatif de la population de l'arrondissement ou faut-il « sur-représenter » certaines cibles (personnes sous le taux de pauvreté, familles monoparentales, étudiants) ?**
  - ➔ Point de vigilance : attention à l'équilibre économique de la caisse commune en cas de sur-représentation de certaines catégories
- Proposition de critères : âge, revenus, secteur d'habitation, personnes bénéficiaires de l'allocation handicapé. Le critère « catégorie socioprofessionnelle » est écarté.
  - Interrogation des participants sur la représentativité géographique et/ou le découpage en plusieurs caisses alimentaires par quartiers (comme en Gironde ou à Toulouse) qui est utile pour respecter le **principe de proximité des commerces alimentaires**
  - Interrogation sur le critère « revenus » : parler plutôt du reste à vivre ? Il est plus difficile à calculer.
  - Les critères doivent être déclaratifs (pas de vérification)
  - Faut-il considérer les personnes ou le foyer ?

#### Modalités de recrutements :

- S'appuyer sur des acteurs relais pour cibler certains publics :
  - Epicerie sociale et solidaire
  - Fleurimont (clubs séniors etc.)
  - Bibliothèque
  - Centres sociaux
  - Participants au Défi foyer à alimentation positive (Gab IDF)

- Association VRAC
  - Bailleurs sociaux, CAF
  - CPTS
- Pour le recrutement « large », deux idées sont proposées :
- Effectuer un **appel à participation puis un tirage au sort** parmi les candidats pour assurer la représentativité du panel → le volontariat est un biais de sélection des personnes
  - Effectuer un **tirage au sort parmi la population totale de l'arrondissement** pour recruter les expérimentateurs (sur le principe de la convention pour le climat) → cette méthode peut être chronophage mais permet d'assurer la représentativité et d'aller vers tous les publics.
- La représentativité et la part de personnes en situation de vulnérabilité va dépendre des modélisations économiques et des financements potentiels.**

Nous vous remercions pour votre participation, votre engagement et la bonne ambiance lors de ces ateliers de travail !

Pour rappel vous pouvez voter pour le nom du collectif et la dénomination des participants en cliquant sur le lien suivant : <https://sphinxdeclic.com/d/s/few83b>

Le prochain atelier aura lieu le : 16 juillet.

Si vous avez des informations à nous communiquer, des remarques, des questions, n'hésitez pas à nous écrire par mail à l'adresse suivante : [alice.de-la-vaissiere@auxilia-conseil.com](mailto:alice.de-la-vaissiere@auxilia-conseil.com)